

# MASSIF DE FONTAINEBLEAU

## BULLETIN D'INFORMATION DU SITE NATURA 2000



## LE MOT DE JULIEN GONDARD

**Maire de Fontainebleau**

**Président du Comité de pilotage Natura 2000 Massif de Fontainebleau**

Je suis heureux et fier que la commune de Fontainebleau, structure animatrice du dispositif Natura 2000 depuis 2014, ait été reconduite dans cette mission pour la période 2024-2027. Dans ce cadre, le mandat de l'Office national des forêts (ONF) a été reconduit, associé à l'Association des naturalistes de la vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau (ANVL) à qui la ville de Fontainebleau a renouvelé sa confiance pour poursuivre la réalisation des actions du document d'objectifs (DOCOB).

Ce partenariat permet de mener une réflexion locale et concertée avec tous les acteurs impliqués dans la vie du massif de Fontainebleau et de poursuivre la valorisation des espaces naturels, des paysages et de leur biodiversité. Un partenariat d'autant plus crucial face à la multiplication des usages dans cette aire protégée, dont les conséquences du réchauffement climatique sont déjà visibles.

En effet, Natura 2000 est une chance pour notre territoire face à ces bouleversements. Les travaux de l'équipe d'animation doivent nous aider à affiner les moyens de mise en œuvre des modes de gestion adaptative déjà expérimentés dans l'objectif d'en renforcer les bénéfices environnementaux et sociétaux.

Ces enjeux appellent toujours plus de pédagogie. Aussi l'animation de la période sera l'occasion de développer de nouveaux outils de sensibilisation, notamment la réalisation d'une vidéo de présentation de l'animation Natura 2000 sur le massif de Fontainebleau.

C'est également dans ce contexte que sera lancé un travail de mise à jour du diagnostic écologique. Il permettra d'actualiser les enjeux de conciliation de protection de la nature et de développement des activités économiques, sportives et de loisirs. Par ailleurs, l'animation s'attèlera à de nouveaux travaux d'inventaire avec, dès l'année prochaine, le lancement des études naturalistes pour faire le suivi de la population d'engoulevent d'Europe. Et pour laquelle il est probable que l'on recherche des bénévoles.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

# UNE ANIMATION RENOUVELÉE

2023 était une année de renouvellement. En effet, tous les trois ans, les membres du comité de pilotage sont appelés à voter pour choisir la structure porteuse de l'animation ainsi que le président du comité de pilotage.

La mairie de Fontainebleau a donc de nouveau été désignée pour porter l'animation et monsieur Julien Gondard, Maire de Fontainebleau, conserve la présidence du comité. En fin d'année, la mairie a lancé un nouvel appel d'offre relatif au choix de l'opérateur pour le suivi et l'animation du document d'objectifs du site Natura 2000 pour la période 2024-2027.

L'offre d'animation conjointe proposée par l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau (ANVL) et l'ONF a ainsi été retenue et s'articule autour de cinq missions majeures.

## 5 MISSIONS MAJEURES

- Gestion des habitats et des espèces,
- Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences et la veille à la cohérence des politiques publiques,
- Amélioration des connaissances et les suivis scientifiques,
- Information, communication et sensibilisation des propriétaires, gestionnaires, acteurs et usagers du site,
- Gestion administrative et financière et l'animation du réseau.



Pic noir - *Dryocopus martius*



## RETOUR SUR LA RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE

Le dernier comité de pilotage s'est tenu le vendredi 17 mai 2024. Cette réunion annuelle permet de regrouper les membres du comité de pilotage, de faire le bilan de l'année passée et de présenter les différents projets à venir. Cette réunion s'est suivie d'une visite de la réserve biologique dirigée de Chanfroy, permettant d'illustrer les différents suivis naturalistes qui y sont menés ainsi que les actions de gestion.

[Retrouvez le bilan annuel  
2023 des sites Natura 2000  
du massif de Fontainebleau](#)





Pelouse sablo-calcaire de Champ Minette



Sabline à grandes fleurs - *Arenaria grandiflora*

# DOSSIER

## LES PELOUSES DU MASSIF FORESTIER

### UNE PELOUSE, C'EST QUOI ?

Les pelouses sont des formations végétales herbacées rases (hauteur moyenne de 20 cm environ), structurées par les graminées et liées à des sols pauvres en nutriments. La flore y est diversifiée, composée de nombreuses plantes colorées et nectarifères, souvent riche en orchidées sauvages.

Le massif de Fontainebleau comporte essentiellement des pelouses chaudes et sèches sur des sols à composantes surtout sableuses et sablo-calcaires (cas assez particulier du massif de Fontainebleau) ou parfois plus strictement calcaires. L'Anémone pulsatille (*Pulsatilla vulgaris*) est une représentante typique des pelouses sèches calcaires, réputée pour sa beauté.

### QUEL EST L'INTÉRÊT DES PELOUSES ? POURQUOI FAUT-IL LES CONSERVER ?

Ces végétations sont devenues rares, particulièrement en Île-de-France. Originellement, en Europe, elles étaient entretenues par divers mammifères sauvages disparus de la région (bisons, élans, aurochs, etc.) ou d'autres toujours présents (chevreuils, lapins, etc.). Avec l'invention de l'agriculture, les troupeaux domestiqués ont pris le relais. Cependant l'intensification agricole des dernières décennies a mis en péril l'élevage extensif qui permettait de maintenir le bon état écologique (ouverture du milieu, diversité et spécificité floristiques) de ces pelouses.

A l'échelle régionale, les pelouses et ourlets (végétations plus hautes, de transition vers les fourrés) couvrent moins de 1 400 ha soit seulement 0,4% de la surface de milieux naturels et semi-naturels d'Île-de-France (Source : ECOMOS 2000, © IAU ÎdF, 2007).

Les dernières pelouses restantes sont donc des vestiges de pratiques agropastorales menacées de disparition dans la région.

**“ Les dernières pelouses restantes sont donc des vestiges de pratiques agropastorales menacées de disparition dans la région. ”**

Les pelouses du massif de Fontainebleau abritent des concentrations d'espèces rares et menacées (patrimoniales) tout à fait extraordinaires, exceptionnelles pour la région. La plaine de Chanfroy, par exemple, est l'un des sites naturels les plus réputés du Bassin parisien, une sorte de Graal pour les naturalistes !

Il est impossible de dresser ici une liste exhaustive des plantes patrimoniales mais citons tout de même quelques espèces emblématiques pour lesquelles certaines pelouses du massif constituent les dernières (voire la dernière !) stations régionales : l'Ail jaune (*Allium flavum*), la Renoncule à feuilles de graminées (*Ranunculus gramineus*), la Scorsonère d'Autriche (*Scorzonera austriaca*), la Sabline à grandes fleurs (*Arenaria grandiflora*), la Laïche à fruits lustrés (*Carex liparocarpos*).

Qui dit végétation patrimoniale, dit faune patrimoniale. En effet, les pelouses attirent beaucoup d'insectes, et donc d'oiseaux, rares et menacés.



Petit collier argenté - *Boloria selene*

**Les pelouses du massif de Fontainebleau sont de véritables trésors de biodiversité qu'il est crucial de préserver via les outils mis à disposition par le dispositif Natura 2000.**



Pie-grièche écorcheur - *Lanius collurio*

Parmi les papillons, on trouve plusieurs magnifiques espèces d'azurés en compagnie d'espèces en danger de disparition comme le Faune (*Hipparchia statilinus*) ou le Mercure (*Arethusana arethusa*), le Petit collier argenté (*Boloria selene*)... Et aussi une foule d'autres insectes plus ou moins rares dont de nombreux pollinisateurs, des criquets, des carabes, etc.

Les pelouses du massif attirent des oiseaux nicheurs comme l'Alouette lulu (*Lullula arborea*) au chant si harmonieux (30 couples seulement dans le massif), le charmant Tarier pâtre (*Saxicola rubicola*), la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), le discret Torcol (*Jynx torquilla*), un original ne se nourrissant presque que de fourmis, etc. La présence de nombreux reptiles autorise en outre la nidification du seul couple de Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) de la région, un gros rapace dont le régime alimentaire inclut essentiellement lézards et serpents. En période de migration, les pelouses sont aussi référencées par les oiseaux comme des repères géographiques pour réaliser des pauses. On y observe alors des espèces inhabituelles comme le Tarier des prés (*Saxicola rubetra*), le Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*), le Merle à plastron (*Turdus torquatus*)...

## **COMMENT EMPÊCHER LA FERMETURE NATURELLE DES PELOUSES ?**

Les végétations ne sont pas figées et immuables. Sans gestion, une pelouse évolue naturellement selon une succession de stades classiques : pelouse puis ourlet (densification des graminées colonisatrices) ensuite fourré et enfin forêt. Ce phénomène est relativement rapide puisqu'en 5 à 10 ans la fermeture du milieu est visible et au bout de 20 à 30 ans la forêt apparaît. Cela se traduit par une réduction des surfaces des pelouses par fermeture ou fragmentation.

### **Différentes gestions peuvent être mises en œuvre sur les pelouses :**

- GESTION PAR PÂTURAGE EXTENSIF
- GESTION PAR FAUCHAGE
- GESTION PAR DÉBROUSSAILLAGE



## LA GESTION APPLIQUÉE À FONTAINEBLEAU

Sur le site de Fontainebleau, la gestion des milieux ouverts par pâturage ovin est mise en œuvre depuis 2015 via un contrat Natura 2000 entre un berger (Alexandre Faucher) et l'ONF. Un troupeau d'environ 300 moutons pâture ainsi de parcelle en parcelle chaque année entre avril et septembre. Cette pratique agropastorale couvre 200 hectares de landes et pelouses sèches. Une rotation est mise en place afin d'éviter un pâturage à la même période chaque année sur une même parcelle et ainsi de ne pas nuire à une même catégorie de plante.

Quel que soit le choix du bétail, il faut bien adapter la pression de pâturage sous peine de dégrader le milieu à préserver. Concernant le nombre d'animaux à l'hectare et la durée de présence sur un site donné, on peut résumer le principe ainsi : ni trop, ni trop peu ! Les animateurs Natura 2000 (techniciens naturalistes) parfois renforcés par des études du conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP) sont chargés de mesurer, par des protocoles de suivis naturalistes, les effets du pâturage sur les pelouses. Les résultats obtenus récemment pour les sites de Chanfroy ou de Champ Minette indiquent une qualité écologique très satisfaisante. Certains sites comme la plaine de Macherin sont encore trop riches en arbustes et fourrés même si ces derniers reculent petit à petit sous les dents des moutons.

Le fauchage est souvent utilisé en complément du pâturage pour nourrir les animaux en hiver quand l'herbe manque. Il a pour conséquence une homogénéisation du paysage : une couche herbacée sans arbustes. Il peut favoriser certaines espèces en particulier mais n'est pas pratiqué au sein du site Natura 2000.

Le débroussaillage est mis en œuvre si les ligneux atteignent une hauteur ou une densité trop importante : en cas de sous-pâturage ou pour préparer le pâturage sur de nouvelles zones. Par exemple ce type d'action a dû être effectué avant l'intervention des moutons à la plaine de Macherin, à Chanfroy et à Champ Minette, parfois mécaniquement, parfois via l'action de bénévoles à pied lors de chantiers organisés par les animateurs Natura 2000.



### Le pâturage

Il réduit tout à la fois les ourlets et les fourrés sans les éradiquer complètement. Le paysage qui en résulte présente une structuration diversifiée et hétérogène : une mosaïque de diverses végétations et strates. De nombreuses espèces appréciant des milieux différents peuvent donc cohabiter harmonieusement.

Le pâturage peut être réalisé par des animaux aux régimes alimentaires et écologies différents. Les bovins mangent un peu de tout et peuvent accéder à des milieux plus humides. Les chèvres n'ont pas peur de manger les ligneux épineux qui rebutent d'autres ongulés. Les ovins sont assez polyvalents et généralement bien adaptés à la gestion des pelouses.



# ÇA SE PASSE EN FORÊT ...

## UN PARTENARIAT AVEC UNE UNIVERSITÉ POUR ÉVALUER L'ÉTAT DE CONSERVATION DES LANDES

Après une tentative avortée en 2020 en raison de l'épidémie de COVID 19, un partenariat a été établi à partir de 2021 entre l'ANVL et l'université Paris Diderot pour travailler sur l'évaluation de l'état de conservation des landes. Il s'agit de mettre en œuvre un protocole d'évaluation réalisé par le CBNBP (Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien). Chaque année, en septembre, les étudiants de master bénéficient d'une journée de formation avant de mettre en œuvre ce protocole le reste de la semaine, accompagnés de leurs professeurs et d'un animateur du site Natura 2000.

Trois landes ont ainsi été analysées en 2021 : le Laris qui Parle, la Vallée Chaude et la Louve/Rocher de Milly et trois autres en 2022 : les Béorlots et les landes des parcelles 619 et 617. En 2023, les secteurs étudiés ont concerné les Gorges d'Apremont et leurs environs, La Solle et quelques parcelles de la forêt domaniale des Trois Pignons.

Ce partenariat a de nombreux avantages. D'une part, il permet aux étudiants de travailler sur un cas concret de suivis écologiques, expérience qu'ils pourront valoriser par la suite. D'autre part, le nombre important d'étudiants permet d'augmenter les surfaces d'application du protocole et ainsi d'avoir une puissance d'exécution renforcée.



## INSTALLATION DE PANNEAUX PÉDAGOGIQUES

Dans le cadre d'un sponsoring de la Société Générale pour le plan de sauvegarde de l'Alouette lulu et de la Fauvette pitchou, deux panneaux de sensibilisation à destination du public ont été installés sur le massif. L'un est visible à Champ minette sur le GR 13. Le panneau fait un focus sur l'Alouette lulu, son habitat et les espèces qui lui sont liées. L'autre se trouve au Laris qui parle sur le sentier bleu n°16 et présente la Fauvette pitchou ainsi que les landes et l'intérêt de les préserver.

## LES CHANTIERS BÉNÉVOLES RÉALISÉS

Chaque année, de nombreux chantiers bénévoles et de mécénat sont menés à l'initiative du réseau local d'acteurs. Ils permettent la réalisation de travaux de génie écologique et ainsi, de contribuer à la restauration et au maintien d'habitats patrimoniaux.

En 2023, 4 chantiers bénévoles ont été encadrés par les animateurs du site Natura 2000, accueillant 124 participants :

- 3 chantiers pour l'entretien et/ou la restauration de milieux ouverts :
  - > Coupe et export des ligneux dans la lande et la dune des Béorlots
  - > Coupe et export des pins sur le plateau du Petit Mont Chauvet (deux chantiers)
- 1 chantier de lutte contre les espèces exotiques envahissantes : coupe de *Prunus serotina* au Coquibus

De son côté, le groupe « plantes invasives » des Amis de la Forêt de Fontainebleau a organisé, tout au long de l'année, plus de 2 fois par semaine des chantiers de coupe et arrachage du Phytolaque américain (*Phytolacca americana*) dans le cadre d'une convention avec l'ONF. Au total, 201 chantiers ont été organisés par l'association en 2023.

L'association Sauvez la forêt de Fontainebleau a organisé 24 chantiers de coupe et arrachage de Cerisier tardif (*Prunus serotina*) en forêt domaniale, toujours dans le cadre d'une convention avec l'ONF.



# LES BONNES NOUVELLES !

## TAUPIN VIOLACÉ RETROUVÉ

Le Taupin violacé est un petit coléoptère saproxylique vivant dans les cavités basses des très vieux arbres. Une étude menée en 2019 et 2020 pour évaluer l'état de conservation de l'espèce au sein du site s'était avérée infructueuse car elle n'avait pas permis de mettre en évidence la présence du Taupin violacé.

En 2021, une méthode alternative pour la prospection de cette espèce, consistant à examiner directement le terreau des cavités, a été appliquée. C'est en tamisant le terreau d'une chandelle de hêtre que plusieurs larves de *Limoniscus violaceus* ont permis de confirmer la présence de l'espèce sur le massif. Cette étude montre la fragilité de l'espèce, liée à la rareté de son habitat et l'importance de pouvoir garder une trame de vieux bois (réserve biologique intégrale, îlots de vieux bois, arbres habitats disséminés) bien répartie sur le massif forestier.



## LA SPARGOUTE À CINQ ÉTAMINES DÉCOUVERTE

Le 21 avril 2021, des botanistes bénévoles de l'ANVL ont découvert une nouvelle station d'une plante extrêmement rare en Ile de France : la Spargoute à cinq étamines (*Spargula pentandra*). Dans la région, il existe seulement 3 stations de cette espèce qui n'avait pas été revue depuis l'année 2000 et encore avant depuis 1993 (Sources CBNBP).

Il est surprenant de constater qu'elle a été redécouverte sur une pelouse plutôt sèche (la plaine de Macherin) alors qu'on la cherchait plutôt sur des platières à engorgement temporaire.

Il s'agit d'une plante annuelle qui a besoin, pour s'exprimer, de zones à sol nu. C'est l'un des effets positifs pouvant découler du pâturage pratiqué avec un objectif écologique sur le site.

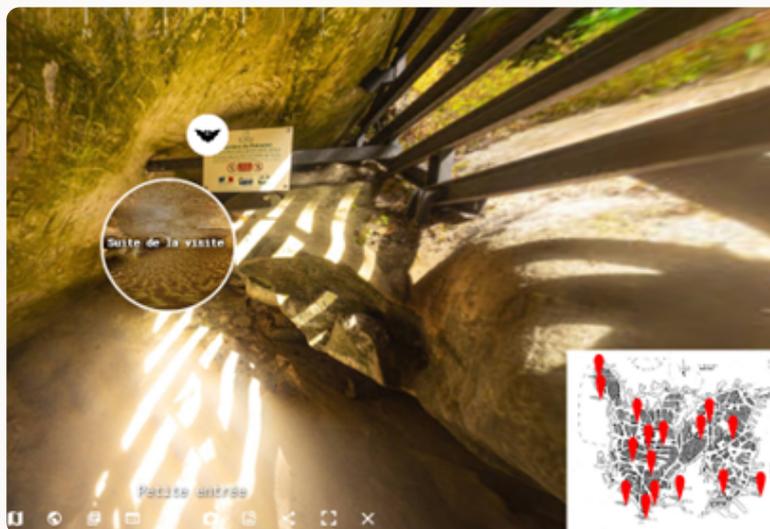
## LE SAVIEZ-VOUS

### VISITEZ LA CARRIÈRE DU PUISELET DEPUIS CHEZ VOUS

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Île-de-France propose la visite virtuelle pédagogique d'un de ses sites emblématiques : la carrière souterraine du Puisellet.

Découvrez toutes les richesses de ce site au fort intérêt écologique et géologique et au riche passé industriel. Cette visite permet de compenser l'inaccessibilité de la carrière au public, dont les accès ont été fermés en 2018 pour des raisons de sécurité et de limitation du dérangement des chauves-souris.

C'est par ici



# EN CHIFFRES



**31 COMMUNES**



**100% DU MASSIF FORESTIER  
INCLUS DANS LE RÉSEAU (FORÊTS  
DOMANIALES DE FONTAINEBLEAU,  
TROIS-PIGNONS ET COMMANDERIE)**



**17 ESPÈCES D'OISEAUX  
D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE**



**24 HABITATS  
D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE**



**24 ESPÈCES VÉGÉTALES  
D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE**

Plusieurs statuts réglementaires et environnementaux protègent le massif forestier de Fontainebleau parmi lesquels le réseau européen Natura 2000. Celui-ci, représenté par un ensemble d'espaces naturels, s'attache à protéger les habitats et les espèces remarquables et menacées à l'échelle européenne. Il repose sur un document d'objectifs (DOCOB) qui définit les enjeux tout en précisant les actions conservatoires à réaliser sur les territoires.

## UN RÉSEAU DE PARTENAIRES



## DES QUESTIONS ?

CONTACT ONF  
MORGANE SOUCHE  
morgane.souche@onf.fr

CONTACT ANVL  
GUILLAUME LARREGLE  
larregle@anvl.fr